

Questions orales

M. Berger: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Quand le ministre va-t-il se «brancher»? Ça fait trois mois maintenant qu'il se traîne les pieds. Ne sait-il pas encore que le tiers de nos revenus dépend de nos exportations et que le coût des deux systèmes est plus élevé?

M. Côté (Langelier): Monsieur le Président, je pense qu'il est important de prendre le temps nécessaire afin d'arriver à la décision la plus logique et la plus efficace dans le meilleur intérêt des Canadiens. C'est ce que ce gouvernement a l'intention de faire.

* * *

L'AGRICULTURE**LA SUCCESSION D'ENTREPRISES AGRICOLES FAMILIALES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

Connaissant les difficultés rencontrées lors d'un transfert de propriété, une entreprise agricole d'un père à un de ses enfants, et ce particulièrement en matière de fiscalité, j'aimerais savoir quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour améliorer cette situation afin de faciliter la succession d'entreprises agricoles familiales d'une génération à l'autre.

[Traduction]

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et de son intérêt, mais il aurait peut-être dû la poser au ministre des Finances. Cependant, sauf erreur, la loi actuelle prévoit la cession de la ferme familiale par le père à son fils ou à sa fille, quel que soit le cas, sans paiement de gains en capital à condition que le prix de vente réel corresponde à celui de la valeur au jour de l'évaluation.

En outre, le Sénat est actuellement saisi d'un projet de loi tendant à permettre au vendeur d'investir jusqu'à \$120,000 dans un REER, à condition d'avoir travaillé dans l'agriculture pendant au moins dix ans. Le ministre des Finances, dans son exposé économique, a traité de la question très importante du capital...

M. le Président: Soit dit en toute déférence, le ministre pourrait peut-être envoyer une lettre au député.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'ÉNERGIE**LA MISE EN VALEUR DU GISEMENT D'HIBERNIA—LE PRIX PRÉVU DU PÉTROLE**

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je tiens à lui dire que tous les Canadiens modérés doivent se féliciter de l'accord qu'ont fini par

conclure les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve au sujet d'Hibernia.

Des voix: Bravo!

M. Waddell: Cela dit, comme le prix international du pétrole se situe entre 28 et 30 dollars américains le baril, la ministre peut-elle nous dire quelles sont les dernières prévisions de son ministère quant au prix d'un baril de pétrole provenant du gisement d'Hibernia?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je suis heureuse que le député approuve l'accord conclu avec Terre-Neuve. Les députés de l'opposition et lui devraient s'éveiller chaque matin en remerciant le ciel d'avoir un gouvernement conservateur à Ottawa.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre. La ministre peut-elle répondre à la question?

Mlle Carney: Pour répondre à la question, qui est tout à fait à propos, il ressort de toutes les prévisions disponibles—et j'ai été informée à ce sujet dernièrement par mes homologues dans d'autres pays—que le cours mondial du pétrole doit commencer à augmenter à nouveau au début des années 90. Ces prix connaissent une phase de stabilité à l'heure actuelle, mais ils sont censés augmenter à partir de 1990. C'est pourquoi il importe de procéder à l'exploitation d'Hibernia dès maintenant, de façon à garantir notre sécurité énergétique d'ici 1990-1992, date où le prix international va commencer à monter.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, comme certains analystes ont prévu \$60 le baril au sujet du pétrole d'Hibernia, et si les prix mondiaux n'augmentent pas, le gouvernement et les services de la ministre envisagent-ils un système de fixation des prix au Canada afin d'établir deux prix: un pour le marché international du pétrole et un autre, plus élevé, pour les consommateurs canadiens du pétrole d'Hibernia ou des sables bitumineux? Est-ce cela que le gouvernement a en tête pour les consommateurs canadiens?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur le Président.

* * *

● (1450)

LE RECENSEMENT**L'ANNULATION DU DÉNOMBREMENT DE 1986**

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, Dieu merci, nous avons une vaillante opposition à la Chambre.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!